

APPENDIX I :

Modèles de lettres de notification des parents (suite)

Lettre B : Modèle de lettre de notification des parents sur les leçons sur le VIH/SIDA, pour les collégiens et lycéens uniquement.

La santé sexuelle est une composante obligatoire des cours de l'éducation à la santé dispensés au collège (middle school) et au lycée. Les parents doivent être notifiés avant l'introduction de l'éducation à la santé sexuelle. Au trimestre pendant lequel les collégiens et les lycéens reçoivent leurs cours d'éducation à la santé, cette lettre pourra servir pour notifier les parents à la fois sur les leçons de la santé sexuelle et sur celles du VIH.

Cher parent d'élève ou tuteur,

La santé de votre fils(fille) compte beaucoup pour nous. Dans les écoles publiques de la Ville de New York, nous proposons des cours d'éducation à la santé qui comprennent des leçons sur la santé familiale, la sexualité et le VIH/SIDA ainsi que sur d'autres sujets importants concernant la santé.

Les statistiques montrent que nous avons des élèves de moins de 13 ans qui ont des rapports sexuels. Certains ont des partenaires sexuels multiples, certains ne se protègent pas contre les maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/SIDA. Nous avons un rôle important à jouer dans l'éducation sexuelle de nos enfants, en les informant notamment sur les conséquences possibles de comportements à risque. C'est à nous qu'incombe la responsabilité de transmettre, à nos élèves, les informations justes et la capacité à communiquer qui les aideront à prendre les décisions leur permettant de rester sains et loin des dangers. C'est pour cet objectif que l'on exige que les élèves suivent un semestre de cours complets d'éducation à la Santé en collège et qu'au lycée cette éducation doit également inclure l'éducation à la santé sexuelle ainsi que des leçons sur le VIH/SIDA qui sont obligatoires chaque année pour les élèves du Kindergarten au 12^e grade.

Nous sommes conscients que les croyances, cultures et traditions de l'ensemble de nos élèves et de leur famille correspondent à une large palette. En tant que parent/tuteur d'élève, vous avez le droit de refuser que votre enfant suive certains cours de la santé sexuelle et du VIH/SIDA relatifs à la contraception et aux méthodes de prévention du VIH et des autres MST (maladies sexuellement transmissibles). Vous ne pouvez toutefois pas retirer votre fils(fille) des cours sur l'abstinence ou sur les autres chapitres d'éducation à la santé sexuelle. Pour toutes questions sur les cours dont vous avez le droit de demander le retrait de l'emploi du temps de votre fils(fille), veuillez vous renseigner auprès du coordonnateur des parents ou de l'enseignant de votre enfant ou vous adresser à moi. Vous pouvez également consulter le programme scolaire complet de NYC sur le VIH/SIDA ou NYC DOE HIV/AIDS Curriculum en ligne à

<https://www.weteachnyc.org/resources/resource/hiv-aids-curriculum-2012-edition/>.

Si vous souhaitez que votre fils(fille) ne suive pas les cours sur la contraception et sur la prévention du VIH et des autres MST (maladies sexuellement transmissibles), il faut que vous m'adressiez un courrier où vous confirmez que :

- votre enfant ne doit pas se trouver dans la salle de classe pendant les cours sur la contraception et les méthodes de prévention du VIH et des autres MST ; et que
- vous l'éduquerez vous-même à la prévention.

Comme dans tous les domaines, les parents et tuteurs sont les premiers enseignants de leur enfant, ce sont eux aussi qui ont la plus grande influence. Les parents, les tuteurs et l'école poursuivent tous le même objectif : nous voulons que les élèves de tous âges soient en bonne santé à tout point de vue. Quand il s'agit de parler de sexualité avec les élèves, notre but commun est de retarder l'activité sexuelle chez les jeunes en âge d'être scolarisés. Nous vous invitons vivement à demander à votre fils(fille) ce qu'il(elle) a appris en cours d'éducation à la Santé et à vous assurer que ce qu'il(elle) sait correspond à ce que vous pensez être la meilleure façon de mener une vie saine. Vos conversations sur une sexualité saine remplaceront l'enseignement, qu'on lui a transmis en cours sur la Santé, dans le contexte des valeurs portées par votre famille. Encore une fois, si vous avez des questions sur l'éducation à la santé ou si vous voulez examiner notre programme scolaire d'éducation à la santé, veuillez prendre contact avec l'enseignant de votre enfant ou avec moi.

Sincères salutations,

Le Chef de l'établissement scolaire